

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00124

Numéro SIREN : 395 107 576

Nom ou dénomination : A.3. ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2021 sous le numéro de dépôt 5425



Bilan et Resultat

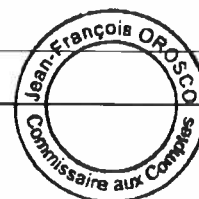
SAS A3 ASSURANCES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 079	4 079				
Fonds commercial	2 557 114	598 869	1 958 245	85,39	1 958 245	85,75
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	31 485	31 485				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	278 237		278 237	12,13	276 887	12,12
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 822		8 822	0,38	8 822	0,39
TOTAL (I)	2 879 738	634 433	2 245 305	97,91	2 243 955	98,26
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	29 559		29 559	1,29	26 214	1,15
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					53	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux	289		289	0,01	291	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 174		2 174	0,09		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 839		15 839	0,89	13 283	0,58
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	47 860		47 860	2,09	39 841	1,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 927 598	634 433	2 293 165	100,00	2 283 795	100,00



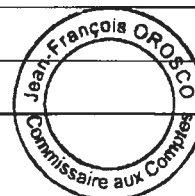
SAS A3 ASSURANCES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 253 000)	253 000	11,03	253 000	11,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	25 300	1,10	25 300	1,11
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	762 906	33,27	714 316	31,28
Résultat de l'exercice	30 518	1,33	48 590	2,13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 071 724	46,74	1 041 206	45,59
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	154	0,01	246	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 182 861	51,58	1 187 054	51,98
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 007	1,31	41 006	1,80
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	6 026	0,26	5 696	0,25
. Etat, impôts sur les bénéfices			6 637	0,29
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 393	0,10	1 752	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			200	0,01
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 221 441	53,28	1 242 590	54,41
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 293 165	100,00	2 283 795	100,00



SAS A3 ASSURANCES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	192 854		192 854	100,00	215 143	100,00	-22 289	-10,35	
Chiffres d'Affaires Nets	192 854		192 854	100,00	215 143	100,00	-22 289	-10,35	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					871	0,40	-871	-100,00	
Autres produits			56	0,03	2	0,00	54	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			192 910	100,03	216 017	100,41	-23 107	-10,69	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			67 249	34,87	64 122	29,80	3 127	4,88	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 482	3,88	7 749	3,60	-267	-3,44	
Salaires et traitements			49 403	25,82	49 249	22,89	154	0,31	
Charges sociales			25 770	13,36	27 147	12,62	-1 377	-5,06	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00	1	0,00	-1	-100,00	
Total des charges d'exploitation (II)			149 904	77,73	148 268	68,92	1 636	1,10	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 005	22,30	67 749	31,49	-24 744	-36,51	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			4 500	2,33	7 000	3,25	-2 500	-35,70	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			4 500	2,33	7 000	3,25	-2 500	-35,70	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			11 601	6,02	14 193	6,60	-2 592	-18,25	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			11 601	6,02	14 193	6,60	-2 592	-18,25	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 101	-3,67	-7 193	-3,33	92	1,28	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			35 904	18,62	60 556	28,15	-24 652	-40,70	



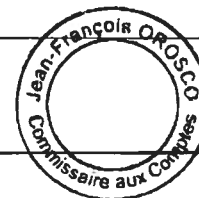
SAS A3 ASSURANCES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	5 386	2,79	11 966	5,58	-6 580	-54,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	197 410	102,36	223 017	103,66	-25 607	-11,47
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	166 892	88,54	174 427	81,07	-7 535	-4,31
RÉSULTAT NET <i>Bénéfice</i>	30 518 <i>Bénéfice</i>	15,82	48 590 <i>Bénéfice</i>	22,58	-18 072	-37,18
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	2 506	1,30	3 088	1,44	-582	-18,84

**Annexes****SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 293 164,74 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 518,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/05/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

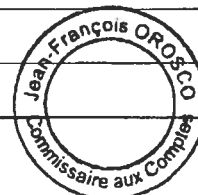
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

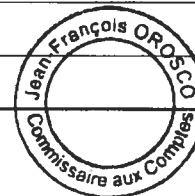
2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Non applicable: dispositif supprimé.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La crise sanitaire liée au COVID-19 fait partie des événements significatifs post clôture non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers mais nécessitant une information dans l'annexe.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 à la fin du premier trimestre 2020 et l'entité s'attend vraisemblablement à un impact négatif sur les comptes du prochain exercice bien que le caractère récurrent de l'activité du courtage d'assurance pourrait limiter cette tendance. La société compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par les dirigeants des états financiers 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



SAS A3 ASSURANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 557 114

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	581 500	137 740	443 760	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 975 614	461 129	1 514 485	%
TOTAL	2 557 114	598 869	1 958 245	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 879 738

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 561 193			2 561 193
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Immobilisations financières	285 710	1 350		287 060
TOTAL	2 878 388	1 350		2 879 738

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 634 433

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	602 948			602 948
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	634 433			634 433

3.2.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	4 079	4 079	0	de 2 à 3 ans
Portefeuille acr	1 975 614	461 129	1 514 485	provision
Portefeuille rivier	580 000	137 740	442 260	provision
Portefeuille fg3p	1 500	0	1 500	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	12 046	12 046	0	10 ans
Mat.bureau & informatique	16 357	16 357	0	de 3 à 4 ans
Mobilier	3 082	3 082	0	10 ans
TOTAL	2 592 678	634 433	1 958 245	

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

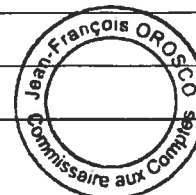
Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 40 844

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 822		8 822
Actif circulant & charges d'avance	32 021	32 021	
TOTAL	40 844	32 021	8 822

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 29 559

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	29 559
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	29 559



SAS A3 ASSURANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 253 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5500	46,00	253 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5500	46,00	253 000

4.2 - Etat des dettes = 1 221 441

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	154	154		
Dettes financières diverses	1 182 861	1 182 861		
Fournisseurs	30 007	30 007		
Dettes fiscales & sociales	8 419	8 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 221 441	1 221 441		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 23 874

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	154
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	20 833
Dettes fiscales & sociales	2 887
Autres dettes	
TOTAL	23 874

**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 192 854**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	192 854	100,00 %
TOTAL	192 854	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 5 386

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	43 005		43 005
Résultat financier	-7 101		-7 101
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	35 904	5 386	30 518

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

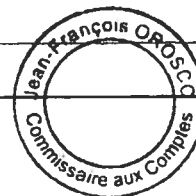
**SAS A3 ASSURANCES****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



SAS A3 ASSURANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 29 559

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	29 559
Clients factures a etablr(418100)	29 559
TOTAL	29 559

8.2 - Charges à payer = 23 874

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	154
Banques interets courus a payer(518600)	154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	20 833
Fourn factures non parvenues.(408100)	20 833
Dettes fiscales et sociales :	2 887
Org.soc. autres charges a payer(438600)	494
Etat autres charges a payer(448600)	1 761
Impots a la source(448601)	632
TOTAL	23 874

A3 ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 120 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS NANTERRE 395 107 576

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 OCTOBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 518 euros de la manière suivante :

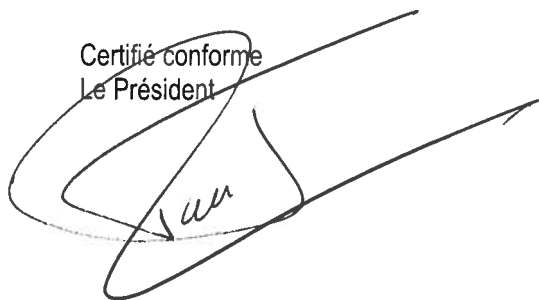
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi, après affectation, à 793 424 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 octobre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. AUFAN', is written over the text 'Certifié conforme' and 'Le Président'.

Jean-François OROSCO

COMMISSAIRE AUX COMPTES inscrit auprès de la CRCC de Besançon

EXPERT COMPTABLE inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région de Bourgogne / Franche-Comté

Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers

CONSEILS - STRATÉGIES - INNOVATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

—

A3 ASSURANCES

Société par Actions Simplifiée au capital de 253.000 euros

Siège social : 16 avenue de l'Agent Sarre – 92700 COLOMBES

RCS NANTERRE 395 107 576 - SIRET N° 395 107 576 00039

Aux Membres de l'Assemblée générale de la société A3 ASSURANCES,

| OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A3 ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

| FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

| JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

| VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

| RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

I RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Belfort, le 25 mai 2020

Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.